Égalité femmes-hommes : énorme enjeu de l’Éducation nationale !

mardi 12 octobre 2021, par CGT

"on a l’illusion que le statut général des fonctionnaires serait une garantie suffisante du respect de l’égalité"

L’égalité entre les femmes et les hommes est trop souvent considérée comme acquise. A fortiori dans la Fonction publique, on a l’illusion que le statut général des fonctionnaires serait une garantie suffisante du respect de l’égalité entre les femmes et les hommes. Or il n’en est rien, en raison des stéréotypes et des critères de gestion qui sont discriminants. En 2015, 62 % des agent·es de la Fonction publique sont des femmes (46 % dans le secteur privé), mais les filières, corps et/ou cadres d’emplois à prédominance féminine sont sous-valorisés, y compris à qualification et diplôme égaux. La liste des inégalités est longue : non-mixité des métiers et des filières, plafonds et parois de verre, précarisation des emplois féminisés, recours accru à l’emploi non titulaire, temps partiel soi-disant choisi ou temps non complet très féminisé, régime indemnitaire inégalitaire, rémunérations et retraites plus faibles, carrières et avancements grignotés, etc. Une approche spécifique s’impose, pour que la CGT soit la CGT de tous et toutes les agent·es de la Fonction publique.